



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Personnels d'Enseignement
du 2° degré, d'Éducation et des Psychologues**

Nancy, le 08/04/2024

**Division des Personnels d'Enseignement
du 2° degré, d'Éducation et des Psychologues
Bureau DPE/5**

Affaire suivie par :

Julien SPONEM

Chef de bureau DPE/5

Tél : 03 83 86 21 73

Mél : julien.sponem@ac-nancy-metz.fr

9, rue des Brice / Rond-point
Marguerite de Lorraine – CO n° 30013
54035 NANCY Cedex 13

Le Recteur de la région académique Grand
Est

Recteur de l'académie de Nancy-Metz

Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
circonscription

Mesdames et Messieurs les directeurs de
CIO

Objet : préparation des opérations de rentrée scolaire 2024-2025 des enseignants, CPE, psychologues, assistants techniques aux DDFPT et documentalistes

Je vous informe que l'application LILMAC, qui permet aux personnels **contractuels** d'exprimer des vœux géographiques d'affectation pour la rentrée scolaire 2024-2025 sera ouverte :

Du lundi 15 avril 2024

au jeudi 16 mai 2024

Cette application est accessible aux personnels **contractuels** exerçant les fonctions d'enseignants, de documentalistes, de conseillers principaux d'éducation, d'assistants techniques aux directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et de psychologues des 1^{er} et 2nd degrés.

Les professeurs associés n'ont pas accès à cette application, mais seront destinataires de fiches de vœux par courrier.

• **PROCEDURE DE SAISIE DES VŒUX :**

AVIS IMPORTANT !

- Aucun vœu ne sera saisi par les services académiques.

- Les vœux sont indicatifs et ne prédisposent pas à la décision finale de recrutement et d'affectation par les services du Rectorat et du type de contrat qui pourra vous être proposé. Cette procédure est indépendante de celle des vœux pour un contrat sur zone de remplacement.

La saisie des vœux est faite par l'application intranet LILMAC à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-nancy-metz.fr/lilmac>

Cette application permet aux personnels non titulaires de saisir leurs vœux et de consulter leurs résultats. L'accès est réalisé par authentification sécurisée (login, mot de passe, question, réponse).

Avant connexion, chaque agent devra se munir de son **NUMEN** et choisir un mot de passe.

• **FORMULATION DES VŒUX :**

Les vœux, au nombre de **5** au maximum, peuvent porter sur :

- **1 commune (au maximum)**
- **4 regroupements de communes**) ces vœux peuvent être
- **4 départements**) mixés

Tout souhait de changement de vœux après la fermeture de l'application devra être transmis par courriel au gestionnaire administratif de la discipline concernée au sein du service de la DPE.

♦ **SITUATIONS PARTICULIERES**

Les situations liées à des difficultés médicales doivent être attestées par les médecins du service de prévention de l'académie via le DOSSIER DE DEMANDE D'AFFECTATION POUR SITUATION DE HANDICAP/RAISON MEDICALE GRAVE en annexe (une attestation d'un médecin traitant ne sera pas prise en compte).

Dossier à adresser soit par voie postale :

**Rectorat de l'académie de Nancy-Metz
Service des médecins de prévention
9 rue des Brice
54000 NANCY**

Soit par messagerie académique :

ce.medecine-prevention@ac-nancy-metz.fr

Vous voudrez bien diffuser largement ces instructions auprès de tous les personnels contractuels, y compris celles ou ceux qui, affectés(es) dans votre établissement, en sont momentanément absent(e)s.

Pour le recteur,
Pour la secrétaire générale d'académie,
Pour la secrétaire générale adjointe,
Directrice des ressources humaines,
Par délégation,
La cheffe de la DPE,


Corinne LAMBERT